



Annexe 7. Étude paysagère et patrimoniale de la Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) petite et grande plaisance Zone de la Revallata (dossier commission des sites)



**Étude paysagère et patrimoniale
de la Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) petite et grande plaisance
Zone de la Revallata**

Octobre 2022

Démarche et méthode - p.3

- Equipe
- Contexte et objectifs
- Démarche et moyens
- Bibliographie

Phase 1- Diagnostic - p.5

- Socle morphologique
- Perceptions paysagères
- Protections et stratégies paysagères et patrimoniales
- Usages et fréquentation
- Perceptions éloignées
- Séquences paysagères à l'échelle rapprochée
 - La plage
 - La ville et la citadelle
 - Tramariccia
 - La Revellata
 - Vues depuis la mer
- Parti pris paysager

Phase 2- Le projet : conception et dimensionnement - p.17

- Plan de mouillage et embarcations projetés
- Localisation des points de prise de vue des photomontages
- Photomontages baie de Calvi
- Photomontages golfe de la Revallata

Méthodologie de réalisation des photomontages - p.29



Démarche et méthode

Equipe

Territoires & Paysages est un bureau d'études indépendant fondé en 2004 par Laurence FABBRI, géographe et paysagiste. Territoires & Paysages accompagne les maîtres d'ouvrage en étroite concertation avec les acteurs locaux. Notre agence est située dans le Gard et possède une antenne sur Dijon. Nous travaillons tout particulièrement à la connaissance, préservation et valorisation des paysages.

Quatre membres de l'équipe ont été mobilisés pour la réalisation de l'étude :

⇒ Laurence FABBRI, docteur en Géographie et paysagiste, directrice et fondatrice de Territoires & Paysages, chef de projet.

⇒ Vincent COLLARD, paysagiste concepteur.

⇒ Christophe REFALO, géographe, géomaticien chargé de projet.

⇒ Marina De CECCO, chargée de mission, dédiée sur l'expertise patrimoniale, tourisme et usages.

Le projet d'implantation d'une Zone de Mouillage et d'Équipement Léger (ZMEL) est le fruit d'une interaction constante entre le paysage et la ZMEL. Le paysage et le projet de ZMEL se répondent et se complètent jusqu'à ne faire qu'un.

Dans cet échange, la complémentarité, l'équilibre, la lisibilité et la cohérence entre la ZMEL et le paysage nourrissent le projet et le font évoluer jusqu'à aboutir à un projet de paysage.

La morphologie du site d'implantation, son inscription visuelle proche et lointaine depuis le littoral comme depuis la mer, ses lignes de force, la cohérence des rapports d'échelle entre la ZMEL et les autres composantes paysagères, la scénographie de la découverte et la lisibilité de l'implantation des bateaux constituent les lignes directrices permettant d'élaborer un projet de paysage de qualité.

L'équipe de Territoires & Paysages privilégie une démarche de terrain en étroite collaboration avec le porteur de projet et les autres experts et acteurs mobilisés. Un arpentage terrain a été réalisé dans des conditions météorologiques favorables en février 2022. Des arpentages complémentaires ont été menés par les membres du groupement en juillet et août 2022.

Contexte et objectifs

Le littoral corse est aujourd'hui soumis à une pression anthropique de plus en plus forte, côté terre (urbanisation) comme côté mer (croissance de la plaisance et des usages du milieu). Actuellement, l'évolution exponentielle de la plaisance conjugquée à l'état de détérioration des fonds marins suggère une organisation nouvelle de la plaisance et du mouillage. Situés à proximité de la ville de Calvi, le golfe de Calvi et la baie de la Revellata constituent une unité géographique typique de cette partie de la Corse, avec notamment ses versants abrupts plongeant vers la mer et offrant localement des plages de sable. Connaissant depuis quelques années une forte augmentation de la fréquentation des navires sur la période estivale, les fonds de la baie ont connu une forte dégradation par les phénomènes de ragage des ancres.

Trois paramètres guident l'organisation d'une ZMEL au regard du paysage et du patrimoine :

⇒ le paramètre de l'implantation : quel « jeu » entre la ZMEL et les lignes de force des paysages ?

⇒ le paramètre de l'échelle : quelle taille pour la ZMEL par rapport aux perceptions paysagères ?

⇒ le paramètre du nombre : combien de bateaux dans un paysage embrassé d'un seul regard ?

Cette étude correspond au volet paysager et patrimonial de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de ZMEL porté par la société Aménagement-Assistance Exploitation sur la commune de Calvi au nord de la Corse.

La zone d'étude se compose de 2 zones.

Le travail d'analyse du paysage et du patrimoine consiste à :

⇒ mettre en évidence les caractéristiques et les qualités paysagères du territoire à différentes échelles ;

⇒ déterminer si le paysage étudié est capable d'accueillir combien de bateaux et de quelle manière ;

⇒ composer un projet d'aménagement de paysage ;

⇒ mesurer les effets visuels produits par des photomontages.

Trois aires d'étude cadrent l'analyse et permettent de tenir compte des relations terre/mer :

⇒ Une **première aire d'étude dite « éloignée »** est utilisée pour l'analyse du grand paysage à travers notamment l'étude les ambiances paysagères et de la morphologie du territoire. A cette échelle, il s'agit de montrer les « intervisibilités » avec les éléments du patrimoine (protégés ou non), les lieux de fréquentation et les grands axes de déplacement. Cette aire s'étend dans un rayon de +/- 5 kilomètres autour de la zone d'étude et correspond au bassin visuel du futur projet.

⇒ Une **deuxième aire d'étude dite « rapprochée »** est définie pour analyser les séquences paysagères, les perceptions visuelles et sociales du « paysage quotidien » depuis les espaces habités et fréquentés le long du littoral avec lesquelles le projet devra composer pour construire un paysage cohérent. Elle correspond également à la zone de composition, utile pour définir la configuration du projet et en étudier les impacts paysagers.

⇒ Une **troisième aire, la zone d'étude**, correspond à l'emprise même du projet, des bateaux et des bouées. Elle permet d'aborder les variantes et de définir l'implantation des bateaux et les mesures d'insertion aux abords du projet.

Chaque aire d'étude est ajustée au regard de la morphologie du territoire du projet. Les limites s'appuient essentiellement sur des lignes de force du relief qui jouent un rôle majeur dans les relations de visibilité et sur des éléments humains et patrimoniaux remarquables.

Démarche et moyens

Quatre parties structurent l'analyse :

⇒ la première partie est consacrée à l'analyse des composantes du paysage actuel. Elle correspond à l'état initial, avant l'implantation de la ZMEL.

⇒ la seconde partie, « conception et dimensionnement du projet », traite de la simulation et de la représentation sous forme de photomontages. Ils permettent de caractériser la prégnance visuelle du projet sur les lieux de vie (villages et axes de communication) et les principaux éléments du patrimoine bâti et naturel (monuments historiques, sites, site patrimonial remarquable...).

Sur la base de données cartographiques et techniques, photos, cartes, coupes, croquis, photomontages, vues panoramiques permettent de visualiser au mieux le futur projet dans son environnement.

S'agissant de décrire les paysages, plusieurs outils sont mobilisés :

⇒ les photos pour montrer la réalité du terrain.

⇒ les cartographies permettent de spatialiser l'information.

⇒ le bloc-diagramme permet de mieux saisir les structures paysagères principales. Les commentaires directement apportés sur le dessin permettent une compréhension rapide et directe des questions posées par l'implantation de la ZMEL.

⇒ la vue à vol d'oiseau permet de faire ressortir une réalité de manière rapide et synthétique, associant la vue en perspective et le dessin. Elle est particulièrement adaptée à la description des séquences paysagères et de leur organisation depuis le littoral vers la mer et inversement.

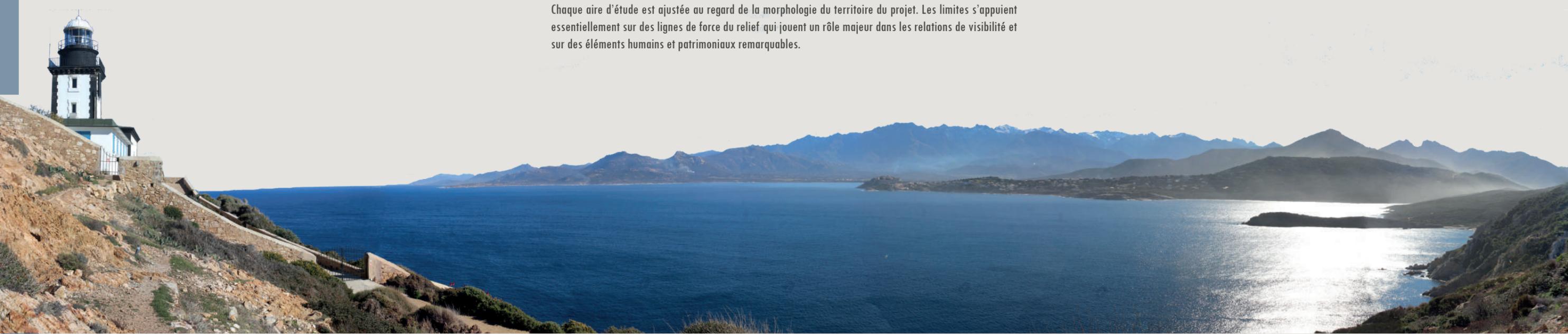
Bibliographie

⇒ Guide méthodologique - Créer, gérer et organiser les zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) - Ministère de la Transition écologique et solidaire - Juin 2020

⇒ Stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages petite et grande plaisance - Volet opérationnel et fiches pratiques - Préfecture maritime - Septembre 2021

⇒ Atlas des paysages de la Région Corse - DREAL - 2013

⇒ Charte paysagère du Pays de Balagne - Agence Paysages - 2008



An aerial photograph of a coastal town, likely in the Mediterranean region. The town is built on a hillside with dense greenery and numerous buildings with terracotta roofs. A prominent harbor with a marina is visible on the left side of the town. The sea is a deep blue, and the background features a range of rugged mountains under a clear sky. The text is overlaid in white, bold font.

**Étude paysagère et patrimoniale
de la Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) petite et grande plaisance
Zone de la Revallata**

Phase 1 - Diagnostic

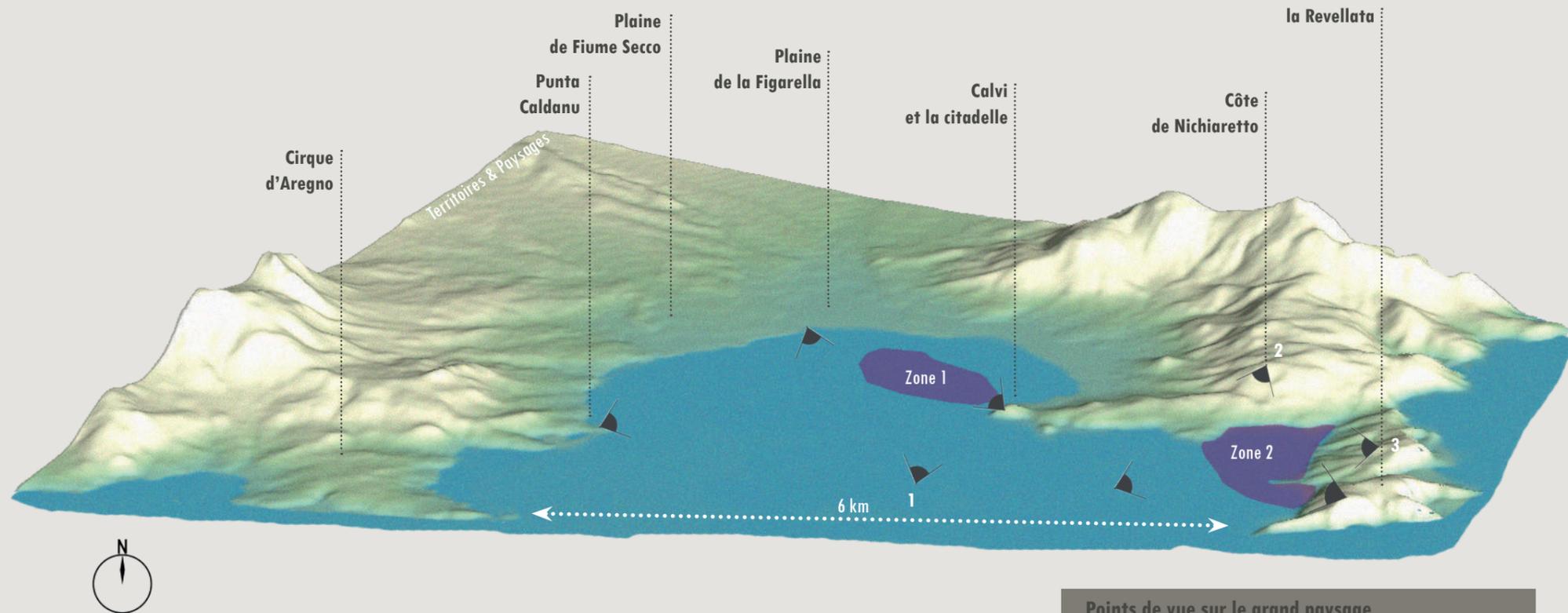
Socle morphologique à l'échelle de la baie

Le golfe de Calvi et la baie de la Revellata forment un vaste amphithéâtre, de la **punta Caldanu** à l'est à la **punta Spano** et sa tour génoise. Les reliefs les plus hauts, entre 700 et 800 mètres (Capu di a Veta, Capu di a Conca, Capu di Bestia) cadrent la baie. Face au large, **la Revellata**, promontoire rocheux, domine la mer en falaises s'étirant sur 2,5 km jusqu'au phare, le relief se fait plus doux sur la face orientale abritée des vents d'ouest.

Cet ample ensemble paysager offre de larges panoramas, dont celui de **Notre-Dame de la Serra**, sur l'ensemble de l'amphithéâtre des reliefs depuis la mer, le rivage et les routes. Les vues en belvédère sur la ville et la citadelle de Calvi, le rivage et la baie sont multiples, ce qui participe à la sensibilité visuelle des versants et du littoral. Tout aménagement y est fortement perçu. Les hauteurs dominant la mer forment des points focaux particulièrement sensibles. Un maquis bas couvre les versants renforcé par les roches affleurantes et les crêtes très prononcées.

La **ville de Calvi** forme une entité compacte et bien lisible avec **la citadelle**. Cette dernière constitue le point focal de paysage, visible en tout point. En arrière-plan, un paysage de piémont annonce les premiers reliefs.

Les plaines agricoles **de la Figarella et de Fiume Secco** s'intercalent entre la mer et les reliefs marqués. Les espaces ouverts des plaines restent en grande partie exploités (vignes, oliviers, vergers, céréales).



- Points de vue sur le grand paysage**
- ⇨ la chapelle de Notre-Dame de la Serra
 - ⇨ la citadelle de Calvi
 - ⇨ le phare de la Revellata
 - ⇨ le sentier de la Revellata
 - ⇨ la plage
 - ⇨ la Punta Caldanu
 - ⇨ la Croix des Balkans

Perceptions paysagères, une interface entre la terre et la mer

la plage et la pinède

La plage et sa pinède se localisent sur la vaste baie en forme d'arc tendu, ourlée d'un long ruban de sable. La blancheur minérale de la ville contraste avec le bleu de la mer et le vert sombre des pins maritimes.

les ports

Le port de pêche et de plaisance (aménagé en 1975) participe à l'animation de la promenade du quai. Sous la citadelle, une jetée, construite dans le prolongement des fortifications de la citadelle, délimite le plan d'eau.

la Marine

Dans la ville basse, les ruelles sont étroites, avec des ouvertures sur la mer, cela confère une ambiance d'arrière-port animé.

la citadelle

La citadelle se dresse sur un promontoire rocheux. L'enceinte imposante laisse émerger un ensemble bâti regroupé avec son chemin de ronde. La citadelle offre des points de vue sur l'ensemble de la baie de Calvi et de la Revellata.

la Maggine et la punta Vaccaja

Versant qui s'ouvre vers la mer, dos à la ville. Ce paysage crée une interface entre ville et végétation. La croix des Balkans offre un point de vue sur la mer.

le golfe de la Revellata

Le rivage rocheux est parsemé de criques. Le sentier littoral longe le rivage sur toute sa longueur jusqu'à l'extrémité de la Revellata où se situe le phare.

la punta di l'Oscelluccia

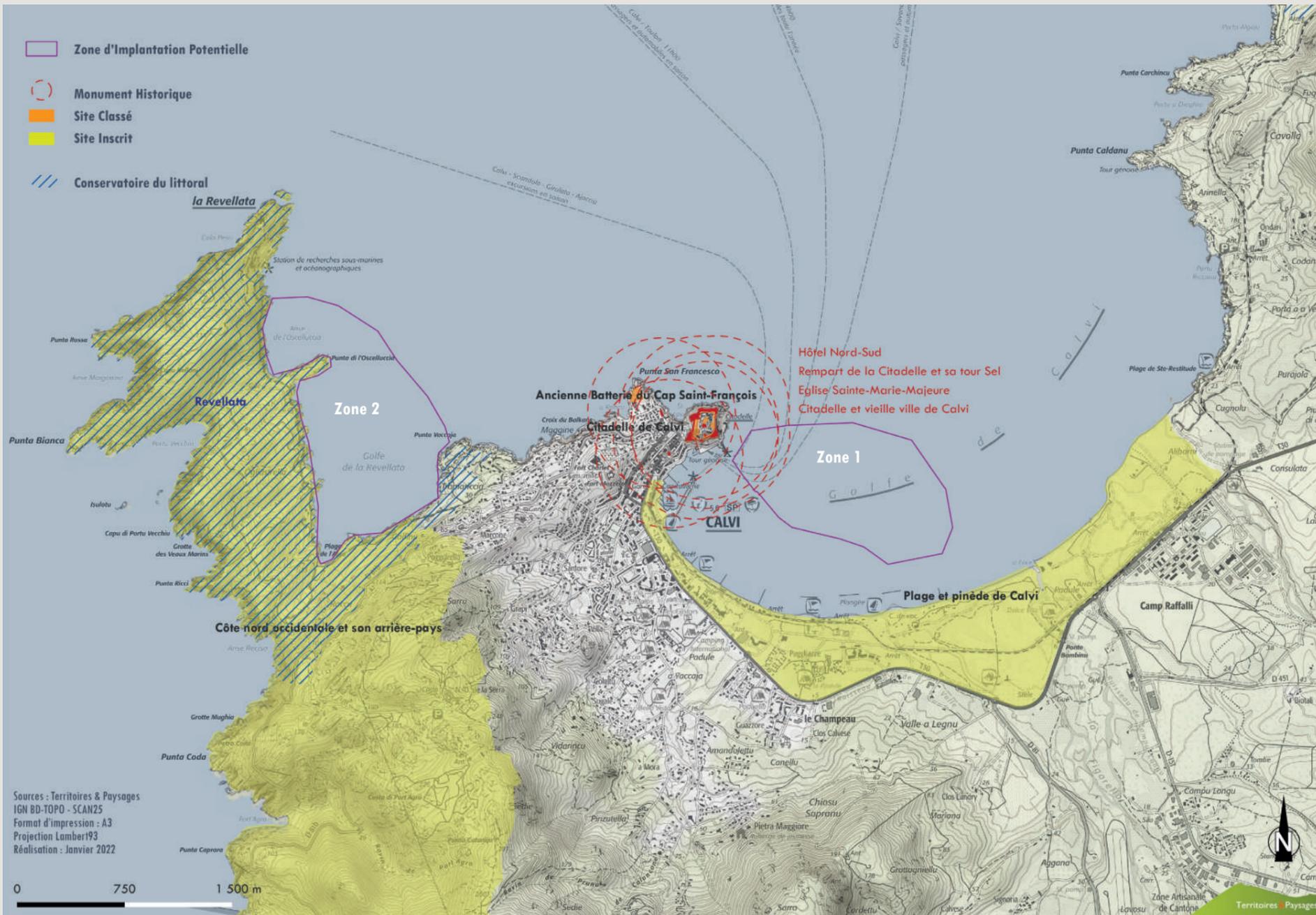
La punta sépare le golfe de la Revellata et l'anse d'Oscelluccia, avec une vue à 180° sur la mer.

le phare

Le phare de la Revellata, datant de 1838, balise la côte nord-ouest de la Corse. Il ouvre des panoramas sur le large.

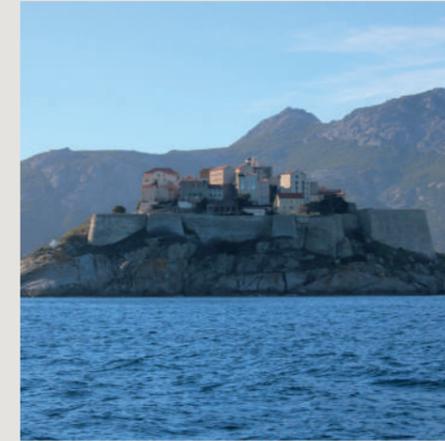


Les deux zones d'implantation potentielle vues depuis la mer, séparées par l'avancée de la citadelle de Calvi



La baie de Calvi et la Revellata bénéficient d'éléments protégés au titre du patrimoine (monuments historiques) et du paysage (sites classés et inscrits). Ce patrimoine d'intérêt est présent principalement dans le front bâti de la ville de Calvi. Les sites composent les perceptions depuis le littoral et la mer. Les deux zones de la ZMEL sont à proximité immédiate de ce patrimoine d'intérêt. Le Conservatoire du littoral protège aujourd'hui 251 ha et a engagé des premiers travaux de restauration paysagère et d'organisation de l'accueil du public à la pointe de la presqu'île de la Revellata.

Citadelle de Calvi



La citadelle de Calvi, site classé et monument historique classé, se dresse sur un promontoire rocheux. L'enceinte imposante laisse émerger un ensemble bâti regroupé avec son chemin de ronde. La citadelle offre des points de vue sur l'ensemble du golfe de Calvi et la Revellata.

▲ La citadelle de Calvi, site et monument historique classé

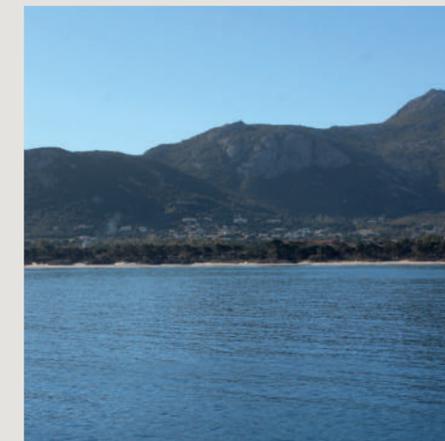
Côte nord occidentale et son arrière-pays



Le rivage rocheux est parsemé de criques. Le sentier littoral longe le rivage sur toute sa longueur jusqu'à l'extrémité de la Revellata où se situe le phare et une station de recherches océanographiques. La punta di l'Oscelluccia sépare le golfe de la Revellata et l'anse d'Oscelluccia, avec une vue à 180° sur la mer. La plage de sable de l'Alga est nichée dans une anse surplombée par une ruine. La pointe de la Revellata est marquée par un phare.

▲ la Revellata, site inscrit

Plage et pinède de Calvi



La pinède et sa plage se localisent sur la vaste baie en forme d'arc tendu, ourlée d'un long ruban de sable. La blancheur minérale de la ville contraste avec le bleu de la mer et le vert sombre des pins maritimes.

▲ la plage et pinède de Calvi, site inscrit

- ➡ **Site Classé :**
- Citadelle de Calvi
 - Ancienne Batterie du Cap Saint-François

- ➡ **Site Inscrit :**
- Côte nord occidentale et son arrière-pays
 - Plage et pinède de Calvi

- ➡ **Monument Historique :**
- Oratoire Saint-Antoine - Classé
 - Eglise Sainte-Marie-Majeure - Classé
 - Eglise Saint-Jean-Baptiste (ancienne pro-cathédrale) - Classé
 - Hôtel Nord-Sud - Inscrit
 - Rempart de la citadelle et sa tour Sel - Classé

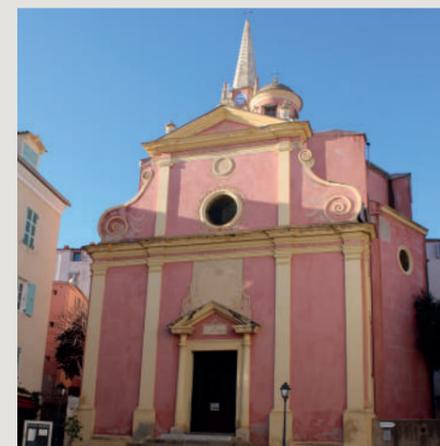
- ➡ **Conservatoire du littoral :**
- Revellata

Eglise Saint-Jean-Baptiste



▲ Eglise Saint-Jean-Baptiste, monument historique classé

Eglise Sainte-Marie-Majeure



▲ Eglise Sainte-Marie-Majeure, monument historique classé

Usages et fréquentation

La configuration du golfe de Calvi, en amphithéâtre tourné vers la mer, le caractère sauvage et abrité de la baie de la Revellata, le patrimoine historique participent à l'attractivité du site. Sur terre comme sur mer, les deux baies sont fréquentées en particulier à la saison estivale.

Le mouillage se déploie dans l'ensemble du vaste amphithéâtre maritime. Une première ZMEL a été créée à proximité du port de plaisance de Calvi afin d'organiser la fréquentation.

Les plaisanciers présents dans les différentes anses de la baie de la Revallata témoignent de l'attractivité du site et des besoins d'organisation du mouillage.



▲ la baie de Calvi en été, avec au centre les plaisanciers organisés autour de la ZMEL existante



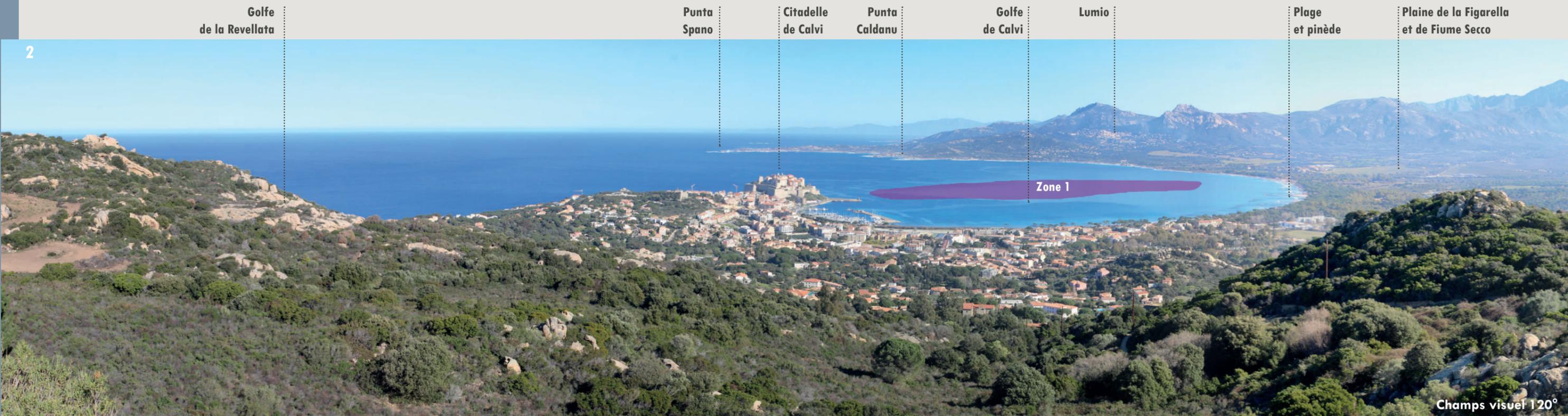
▲ depuis la côte, comme depuis les hauteurs, les bateaux présents dans la crique de l'Alga témoignent de l'attractivité du site



▲ en période estivale, le mouillage se disperse dans toute la baie de la Revallata, comme ici de part et d'autre de la punta di l'Oscelluccia

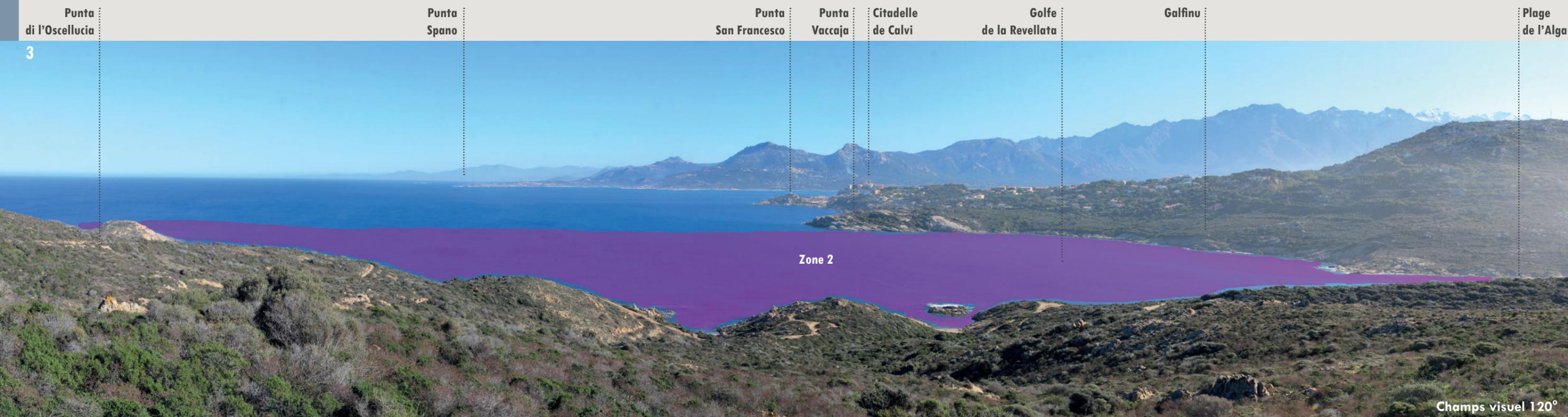
Perceptions éloignées

Situé à 225 mètres, ce panorama depuis la chapelle de Notre-Dame de la Serra permet de découvrir une vue à 180°. Depuis ce point haut, on surplombe le paysage avec un champ de visibilité très profond. Les différents massifs s'entremêlent et se succèdent, avec la ville de Calvi et la citadelle en premier plan, puis l'arc du golfe de Calvi et sa plage, jusqu'au relief en dernier plan. On observe de plus l'équilibre des trames paysagères entre trame bâtie et trame végétale avec une dominante végétale. Ce point de vue statique nous offre une vue sur la zone d'étude 1 dans le golfe de Calvi cernée entre la citadelle et le cordon littoral. La zone d'étude 2 n'est pas visible depuis ce point de vue.



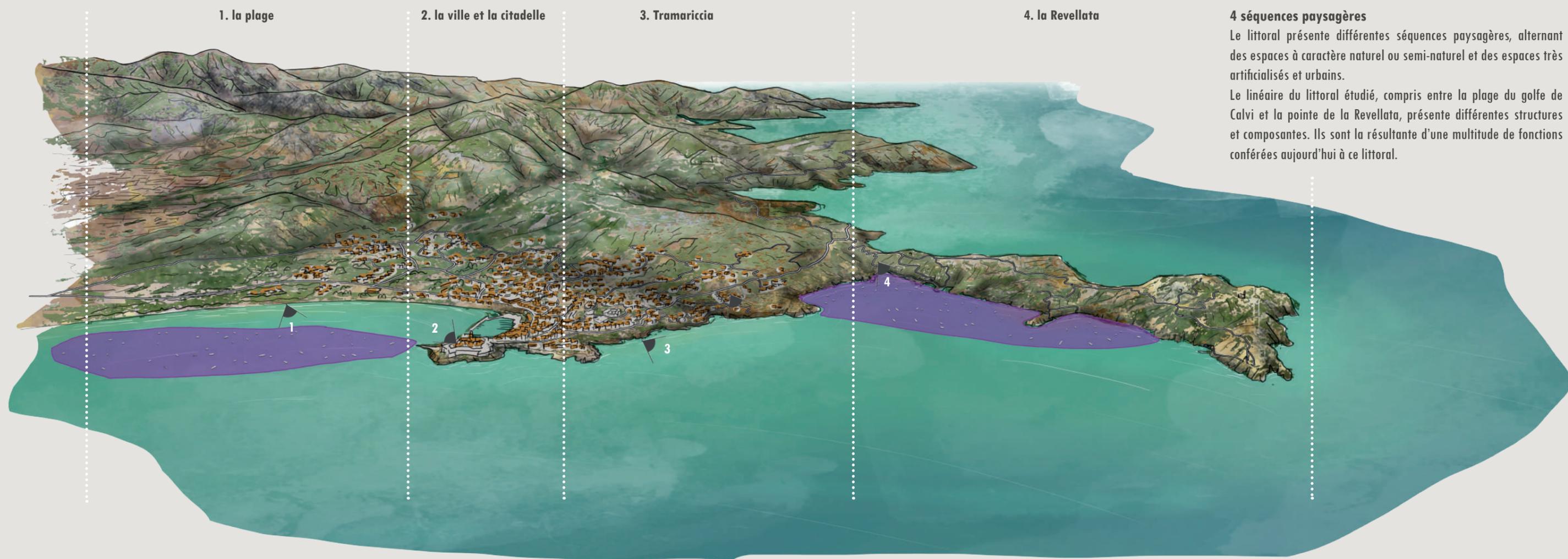
▲ Vue depuis le belvédère Notre-Dame de la Serra, altitude : 225 mètres, distance à la ZMEL la plus proche 1,2 km (zone 2)

Ce panorama depuis la Revellata, sur le sentier plus précisément au niveau d'Ogliastrella, offre une vue plongeante sur la zone d'étude 2 en premier plan. Les formes des massifs se dessinent nettement en langues descendant lentement dans la mer. La punta Vaccaja et la citadelle de Calvi cadrent la zone d'étude 2. Derrière la citadelle, la zone d'étude 1 n'est pas visible. Enfin, en arrière-plan, les reliefs marqués limitent l'horizon et le paysage lointain.



▲ Vue depuis le sentier sur la Revellata, au niveau de l'Ogliastrella, altitude : 80 mètres, distance à la ZMEL la plus proche 0,5 km (zone 2)

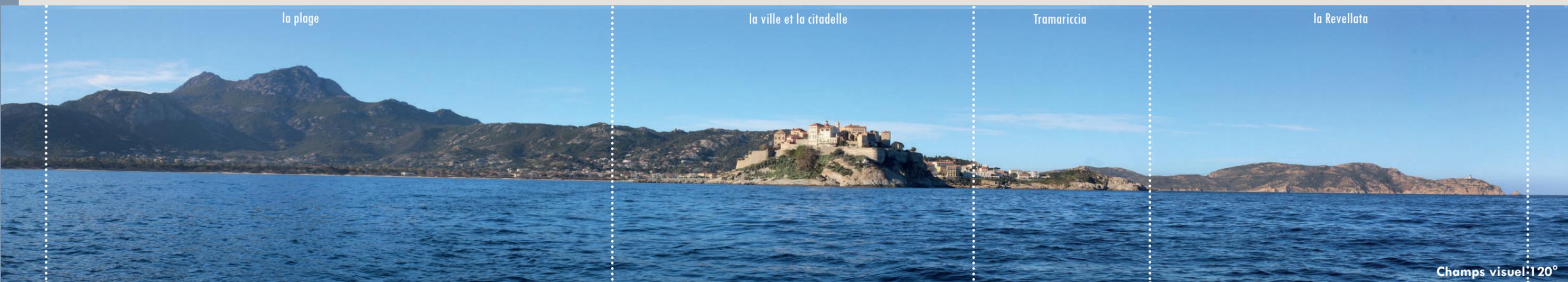
Séquences paysagères à l'échelle rapprochée



4 séquences paysagères

Le littoral présente différentes séquences paysagères, alternant des espaces à caractère naturel ou semi-naturel et des espaces très artificialisés et urbains.

Le linéaire du littoral étudié, compris entre la plage du golfe de Calvi et la pointe de la Revellata, présente différentes structures et composantes. Ils sont la résultante d'une multitude de fonctions conférées aujourd'hui à ce littoral.



Champs visuel: 120°

▲ Les séquences paysagères vues de la mer

Séquence paysagère : la plage

Largement ouvert sur la mer, l'amphithéâtre est cadré par de hauts reliefs, les plaines agricoles de la Figarella et de Fiume Secco s'intercalent entre la mer et les reliefs marqués. Les espaces ouverts des plaines restent en grande partie exploités (vignes, oliviers, vergers, céréales, prairies). Bornée par la Punta Caldanu et sa tour génoise, la côte est relativement découpée. Le mitage urbain est présent le long de la route animant un jeu d'ouverture et de fermeture des vues sur le littoral. Le camp militaire de Raffali s'étend entre le cours d'eau et la route.

Sur la côte rocheuse modérément découpée se sont formées de nombreuses plages au débouché des plaines alluviales ou des cônes d'érosion des cours d'eau. La pinède et sa plage se localisent sur la vaste baie en forme d'arc tendu, ourlée d'un long ruban de sable. De la plage, la blancheur minérale de la ville contraste avec le bleu de la mer et le vert sombre des pins maritimes. Dans cet espace en grande partie urbanisé, la pinède préserve une « coulée verte » entre la route et la plage. Elle se désolidarise d'une entrée de ville caractérisée par des espaces d'activités économiques le long de T30. Dans un même temps elle suggère une autre entrée de ville plus qualitative et valorise la silhouette de la citadelle. Accessible à pied depuis le cœur de la ville, cette plage attire toujours autant de monde l'été comme en hiver où elle est un lieu de balade dominicale mais aussi d'activités sportives des habitants. La plage est dédiée aux loisirs : baignade, promenade, sports notamment nautiques.



la plage de sable blanc avec vue sur la citadelle de Calvi



la pinède en arrière-plan de la plage



la plage et la pinède cadrées par les hauts reliefs



les paillotes de bord de mer

La plage offre une vue dégagée et franche sur la citadelle de Calvi et la ville basse. Les vues rasant la mer. La zone d'étude 1, à 500 mètres, prend place au cœur du golfe cadrée par la citadelle et la punta Spano avec tout de même un certain retrait. Cette zone d'étude 1 va jusqu'au pied de la citadelle, sans se positionner pleinement au premier plan du monument. Elle occupe une large partie du champ visuel (90°). Malgré la prégnance de la citadelle, l'horizon de la mer paraît lointain et paradoxalement rapproché : toute notion de distance de l'horizon est difficilement appréhendable.

le Fort Mozello

le Port

la citadelle

la Punta Spano



Zone 1

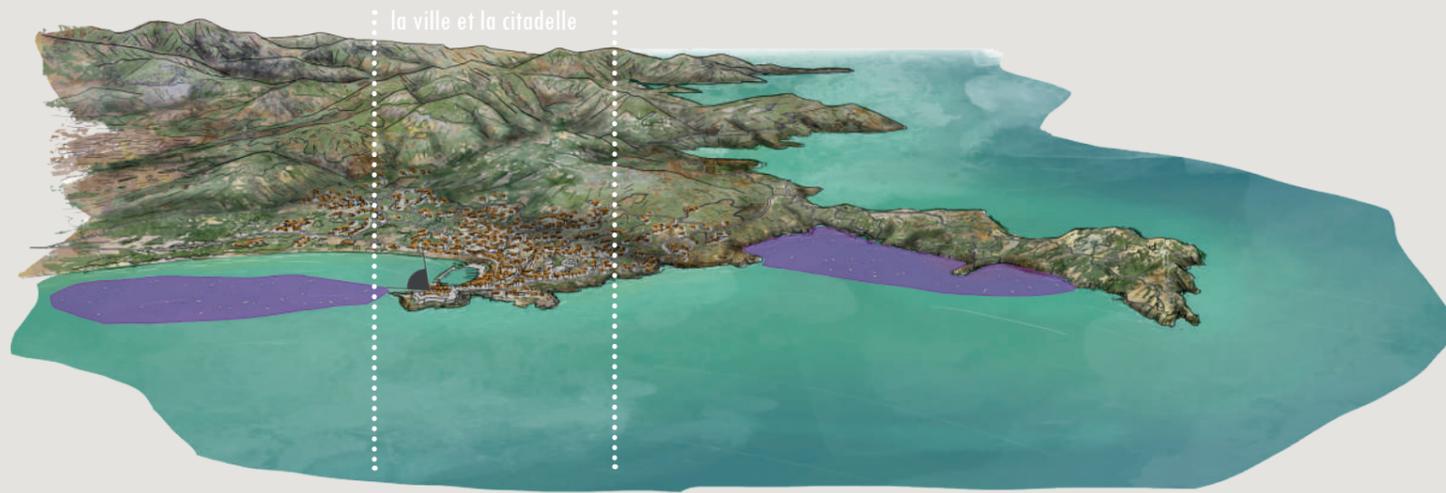
Champs visuel 120°

Vue depuis la plage

Séquence paysagère : la ville et la citadelle

La ville de Calvi vient s'adosser au versant le Capu di a Veta (703 mètres). La citadelle constitue le point focal du paysage, visible en tout point. L'habitat péri-urbain occupe le pied de relief. C'est sur cette frange littorale, bien desservie par la route T30 et la voie ferrée, que se concentre l'urbanisation.

La ville de Calvi s'inscrit dans une large baie. En arrière-plan, un paysage collinaire annonce les premiers reliefs. Ancienne ville haute génoise, entourée de murailles en 1453, la citadelle de Calvi se dresse sur un promontoire rocheux. L'enceinte imposante laisse émerger un ensemble bâti regroupé. A l'intérieur des fortifications, les hautes maisons sont serrées les unes contre les autres. La blancheur des remparts contraste avec le bleu de la mer. Dans la ville basse, le quartier de la marine et ses ruelles étroites offrent des ouvertures vers la mer, cela confère une ambiance d'arrière-port animé. A partir de la plage, la courbe du rivage se prolonge en ville par une promenade aménagée en bord de quai, entre le port de plaisance et les terrasses des restaurants. Cet espace urbain au caractère balnéaire permet d'appréhender la baie de Calvi dans toute sa profondeur.



la citadelle de Calvi vue de la mer



le port



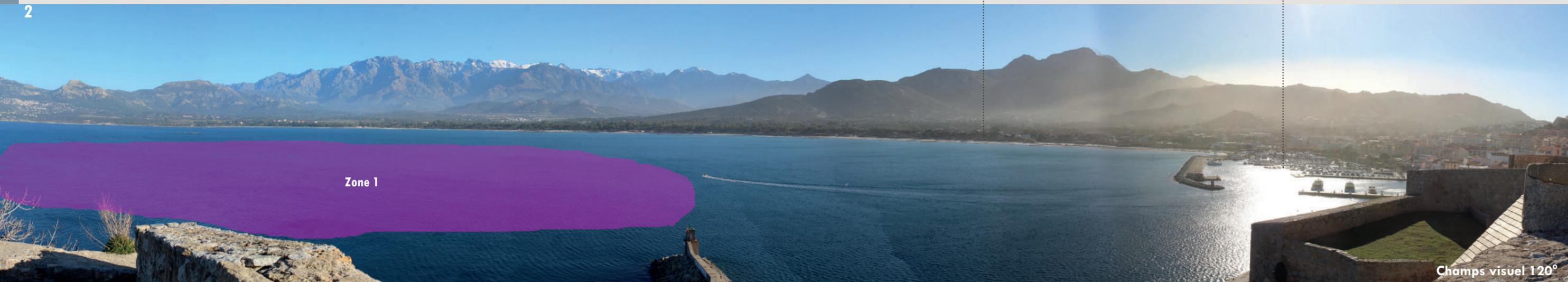
les quais



la ville basse et la citadelle

Située en surplomb par rapport la zone d'étude 1, la citadelle de Calvi permet d'avoir une vue dégagée à 360° sur le paysage. Le regard est cadré par les reliefs en arrière plan. Depuis ce point de vue, la zone d'étude 1 est dominée sans surplomber le paysage lointain. Elle est cadrée dans le golfe de Calvi, à distance de la plage.

2



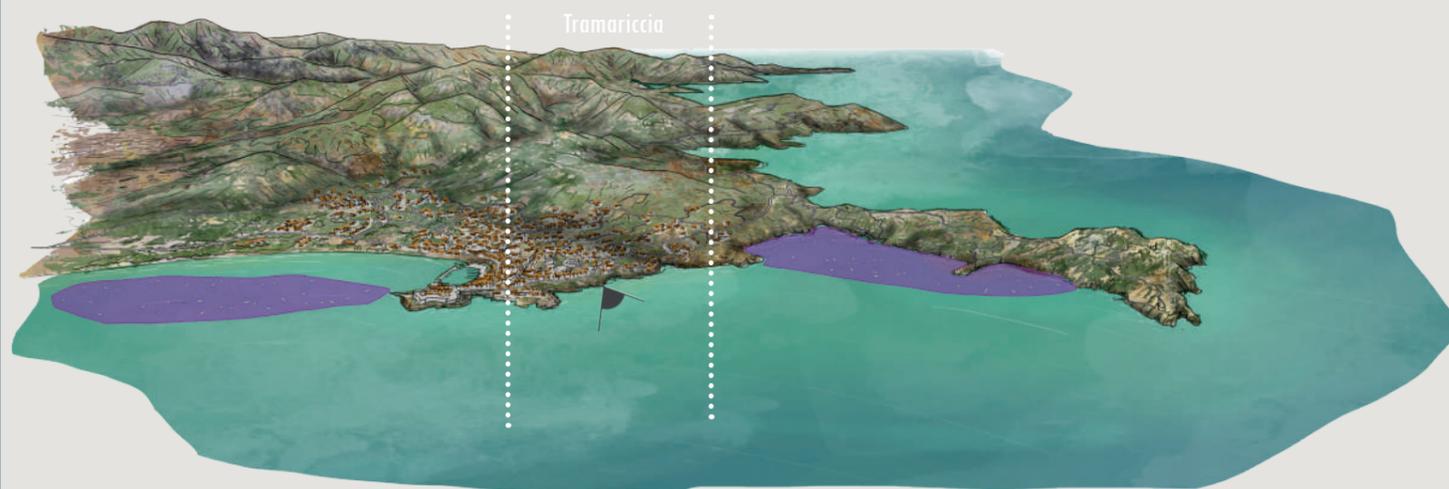
Zone 1

Champs visuel 120°

Vue depuis le haut de la citadelle de Calvi

Séquence paysagère : Tramariccia

Entre la punta San Francisco et la plage de l'Alga, se succèdent des panoramas urbains et plus naturels. Pointe extrême de la presqu'île isolée entre la route et la mer, la punta San Francisco est fortement urbanisée. Le versant s'ouvre vers la mer, dos à la ville. Ce paysage crée une interface entre la ville et un espace moins artificialisé. La croix des Balkans offre un point de vue sur la mer. Intercalé entre la route et la mer, un chemin permet de parcourir ce paysage jusqu'à la plage de l'Alga. Au second plan, la route D81b offre également un panorama sur le golfe de la Revellata.



le front bâti sur la côte rocheuse



la citadelle de Calvi



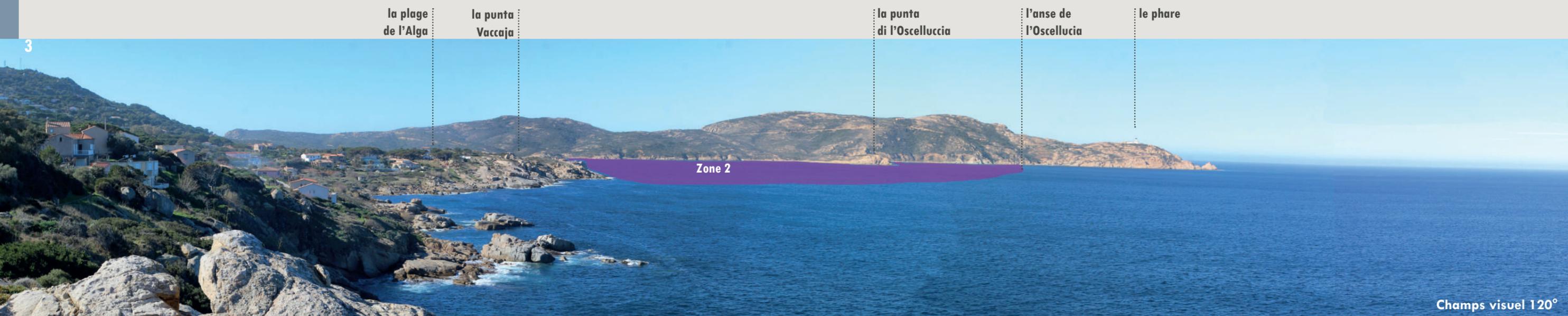
la Revellata vue depuis la punta San Francisco



le punta Vaccaja

La route D81b offre parfois des vues franches, parfois furtives sur la mer et la presqu'île de la Revellata en arrière plan. Différents point de vue, dont celui de la croix des Balkans, laissent percevoir la zone d'étude 2 en avant scène de la Revellata. La présence du relief permet de donner une échelle de taille à la zone d'étude.

3

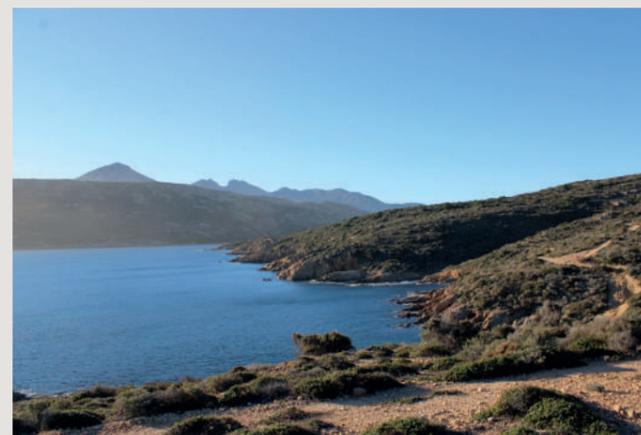
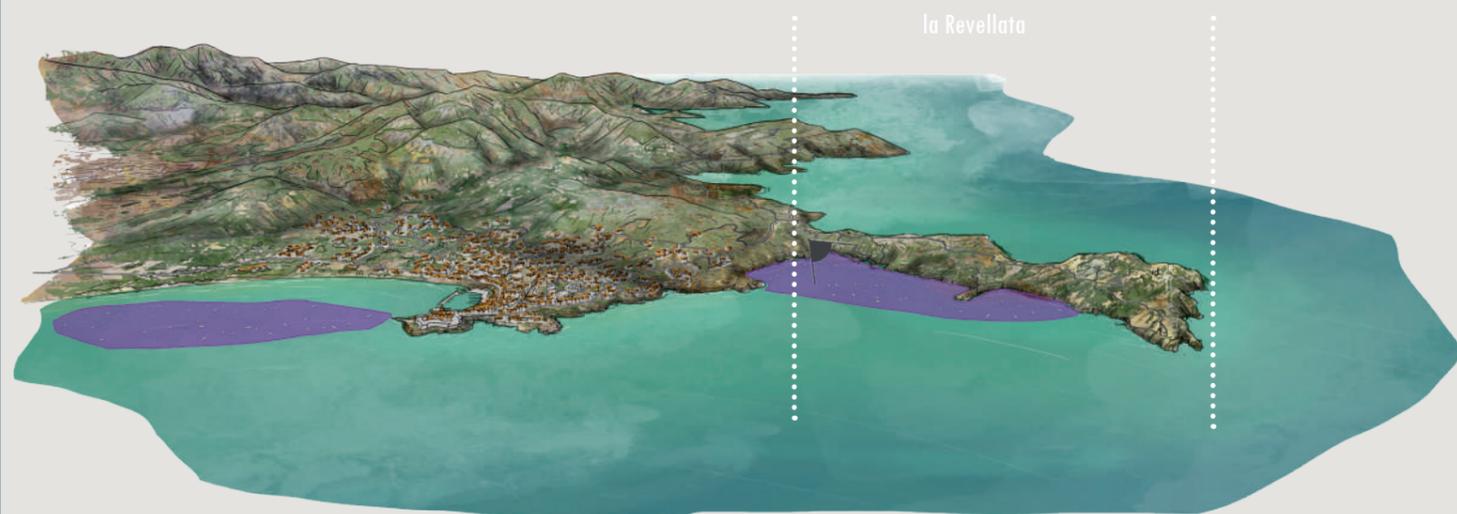


Vue depuis la croix des Balkans

Champs visuel 120°

Séquence paysagère : la Revellata

La presqu'île de la Revellata présente un relief marqué et une côte rocheuse très découpée : la façade ouest offre des falaises à pic d'une centaine de mètres de hauteur et est couverte d'un maquis ras, alors que la façade orientale s'incline plus doucement vers la mer. Elle est reliée à la RD81b par une piste qui serpente en contrebas et sur laquelle vient s'accrocher tout un réseau de pistes connexes sillonnant la presqu'île du nord au sud et permettant d'atteindre son extrémité, dominée par la présence d'un phare érigé au XIXe siècle. Sous le phare est installée une station de recherches sous-marines et océanographiques. Le promontoire de la Revellata forme un « grand site naturel » qui tranche avec le décor urbain de la baie de Calvi, en relation visuelle directe. La citadelle de Calvi se détache de l'amphithéâtre des montagnes. Cette côte abrite quelques petites baies dont la plage de l'Alga. La Revellata est bien fréquentée car elle offre des panoramas spectaculaires, cultive un « sentiment de bout du monde » et propose une relation brute avec la nature.



▲ la côte escarpée et le sentier



▲ le phare



▲ la punta di l'Oscelluccia



▲ la plage de l'Alga en été (c) Stareso

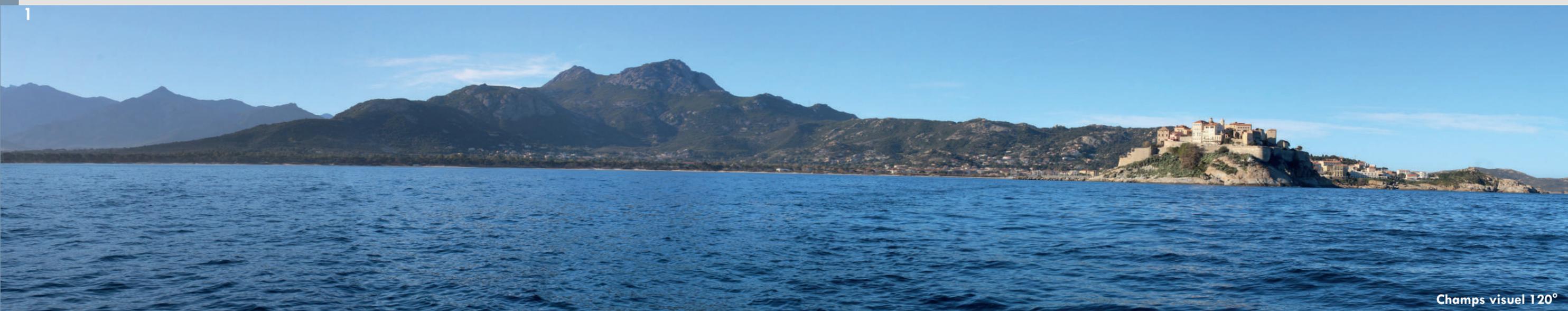
La route D81b offre un stationnement et une vue dans la longueur de la Revellata. On perçoit, depuis ce point de vue en surplomb, une côte rocheuse très découpée où la zone d'étude 2 vient s'intercaler et occuper les différentes anses.



▲ Vue depuis le belvédère depuis la route D81b

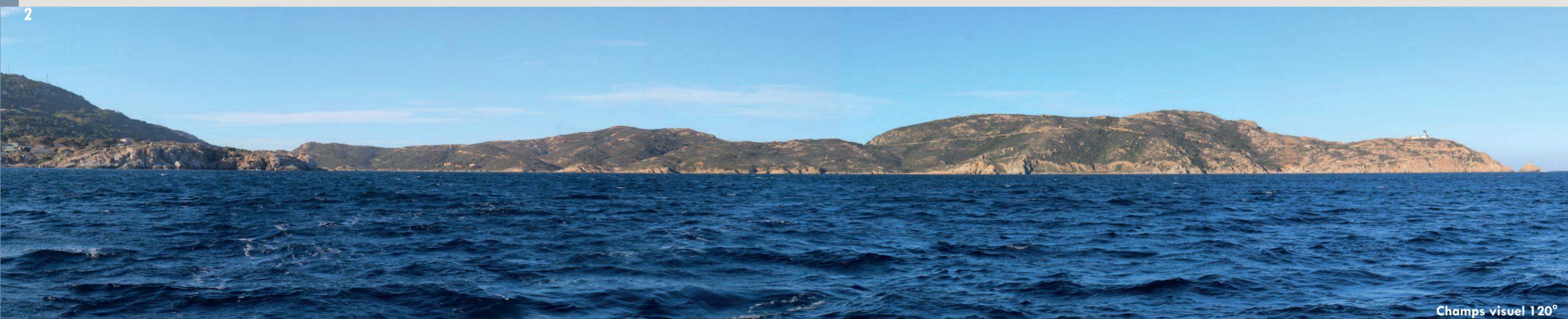
Vues depuis la mer

La bande côtière est très fréquentée, bien que les ports ne soient pas nombreux, nichés et abrités au creux de la baie de Calvi. Ces derniers servent de points de départ pour les navires de pêche, les navettes de transports, les bateaux de plaisance et les embarcations de loisirs nautiques (plongée, kayak). La ZMEL, présente à proximité du port, s'inscrit dans le paysage plaisancier existant. Depuis la mer, le trait de côte est découpé en anses, baies et golfes délimités par les pointes et les caps rocheux très prononcés. Les roches, majoritairement constituées de granite, sont entaillées de petites falaises sculptées par l'action de la mer. Un peu plus sur les hauteurs, sur les premiers versants des piémonts, des chaos rocheux émergent du maquis. La plage de Calvi au débouché de la baie est longue et marquée par sa pinède en arrière-plan. Extrémité de terre s'avancant en mer, la pointe rocheuse de la Revellata plonge doucement dans la mer.



Champs visuel 120°

▲
Vue sur la zone d'étude 1 de la ZMEL depuis la mer



Champs visuel 120°

▲
Vue sur la zone d'étude 2 de la ZMEL depuis la mer